

Sidy Souleymane Ndiaye, figure tristement célèbre de la justice guinéenne au service de la dictature

écrit par GuineePolitique© | 13 janvier 2021



Justice

Sidy Souleymane Ndiaye est la figure tristement célèbre de cette justice aux ordres d'un pouvoir exécutif illégitime et illégal. A l'instar des responsables de la police et de la gendarmerie, ce procureur est l'un des bras répressifs du régime de Alpha Condé.

Ce mercredi, ce multirécidiviste de la répression d'État vient d'obtenir la condamnation de deux activistes pro-démocratie et membres du FNDC. Souleymane Condé et Youssouf Dioubaté sont condamnés à un an de prison ferme et au paiement par chacun d'une amende de 20 millions de francs guinéens.

Il faut rappeler que ces opposants au 3^{ème} mandat de Alpha Condé ont passé près de quatre mois à la maison centrale de Conakry.

Selon la justice de la dictature, ils sont coupables de «production, diffusion, et mise à la disposition d'autrui de données et nature à troubler l'ordre et la sécurité publique».

Pour l'avocat de la défense Maître Salifou Béavogui, cette décision de justice est injuste, inique et cynique «Nos clients sont simplement arrêtés pour leur conviction et opinions politiques. [] ce n'est pas le droit qui a parlé, c'est l'injustice qui a triomphé. »

Quant à Maître Traoré, il se dit choqué mais pas surpris par cette décision. Pour lui, ce sont des innocents qui ont été condamnés. Il dit regretter que « la machine judiciaire continue à être mise à contribution pour broyer des opposants ».

Les avocats ont annoncé qu'ils feront appel de cette décision.

Le Chérif